

TÉLÉCOMS ET TECHNOLOGIES ÉMERGENTES

concours sur titre

FORMATION PAR ALTERNANCE

Les entretiens s'adressent aux candidats sur-titres admissibles en 1^{re} ou en 2^e année. Ils concernent donc les étudiants qui ont été présélectionnés à partir de leur dossier.

L'étudiant aura à s'entretenir 20 min. avec un jury composé d'enseignants de l'Enssat, puis 20 min. avec un jury composé de professionnels.

Le dossier et les deux entretiens aboutissent à une note qui permet de classer les candidats en liste principale ou en liste complémentaire.

Les admis en liste principale pourront être aidés dans leurs démarches pour trouver un terrain d'apprentissage.



Objectifs des entretiens

Le but des entretiens est de mesurer l'adéquation entre l'étudiant et la formation proposée par l'Enssat (niveau, contenu, etc.) d'une part, et d'évaluer les motivations et capacité de l'étudiant pour devenir ingénieur d'autre part.

Comment préparer vos entretiens

Ce que le jury attend de vous, c'est que vous ayez réfléchi à votre projet :

- > pourquoi devenir ingénieur ?
- > pourquoi à l'Enssat ?
- > pourquoi choisir l'alternance ?

Renseignez-vous sur l'École, sur la spécialité Informatique, Multimédia et Réseaux et projetez-vous dans le monde industriel dès la première année !

Organisation pratique des entretiens

- > Vous allez recevoir (ou avez reçu) une convocation avec un horaire précis ;
- > pensez à apporter les pièces manquantes de votre dossier ;
- > vous aurez deux entretiens à la suite : un académique (sur votre dossier et votre motivation) et un industriel (sur votre projet professionnel) ;
- > un accueil étudiant permettra de répondre à vos questions (vie étudiante, vie pratique..) ;
- > une visite des bâtiments de l'École sera possible.

